

Les mots qui libèrent



Chronique 159 – Les mots qui libèrent Addendum 3

Dans le cadre de la Chronique « Les mots qui libèrent » consacrée à la liberté d'expression en prison, nous avons proposé à des détenus de plusieurs prisons du Royaume de nous faire parvenir un texte dans lequel ils pouvaient exprimer, en toute liberté et sous couvert d'anonymat, leurs impressions, réflexions ou analyses de leur quotidien dans l'univers carcéral.

A l'issue de la publication du magazine, en novembre 2013, de nouveaux textes nous sont parvenus.

Nous vous invitons à en découvrir l'un d'eux.

Lettre sur la situation des internés à [...]

Dans la prison de [...], quatre matons ont reçu une raclée de la part de détenus. Trois sont à l'hôpital et un quatrième a pu quitter l'hôpital après avoir reçu des soins. Poings en l'air et clous tordus !

Un mot d'explication sur le traitement et les conditions de vie des internés à [...].

Les internés sont traités de manière inhumaine par les matons de [...].

Leur parole n'a aucune valeur face à celle des matons. On a placé des caméras partout dans les prisons ! Sauf là où il y a des internés, pour qu'on ne puisse pas montrer comment ils sont traités de manière inhumaine, aussi bien physiquement que mentalement.

Quand on voit un médecin, il te prescrit des médicaments sans te donner plus d'informations, sur les inconvénients sur la santé ou sur la durée prescrite. Cela produit parfois des situations où cela met la vie en danger.

Un jour, deux fatiks [détenus qui travaillent] nettoient la section. Une fois le boulot fini, le maton leur dit que le travail n'a pas été bien fait et il jette une tasse de café au sol, de sorte qu'ils n'aient qu'à recommencer.

Les internés ont toujours des couvertures de chevaux pour dormir. Ce sont des couvertures qu'ils utilisaient au siècle passé pour mettre sur le dos des chevaux, en dessous de la selle. Ce n'est rien d'autre que du carton chiffonné et cela ne couvre que la moitié du lit.

Ils doivent se lever le matin à 6h30. A part une heure le midi, ils doivent attendre 21h le soir avant de pouvoir se mettre sous la "couette" (si on peut dire...).

Afin que le préau puisse avoir lieu, au moins dix personnes doivent être présentes. Pas dix personnes, pas de préau. Si les matons n'ont pas envie d'être présents, ils appellent un ou deux détenus à l'intérieur sous un faux prétexte et les autres internés doivent rentrer. Le maton peut rejoindre ses collègues et se la couler douce.

La visite est toujours moyenâgeuse. Aussitôt sortis de la visite, ils doivent se déshabiller totalement, écartier les jambes et s'accroupir pour vérifier s'ils n'ont rien fait rentrer. C'est de la pure humiliation et c'est mentalement inacceptable.

Rédigé le 20 novembre 2013